

Comment passer à travers la crise et mieux rebondir

Les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé plusieurs mesures pour soutenir les entreprises, les travailleurs et les organismes dont les activités sont affectées par la COVID-19 et leur permettre de passer à travers la crise. Certaines municipalités et organisations offrent aussi des mesures de soutien. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en a fait une compilation, ainsi qu'un inventaire des moyens susceptibles d'aider les entreprises à mieux rebondir par la suite.

MESURES DE SOUTIEN POUR TRAVERSER LA CRISE

Soutien aux travailleurs

Les travailleurs autonomes ou salariés qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi peuvent bénéficier du [Programme d'aide temporaire aux travailleurs](#). Une [allocation pour soins d'urgence](#) pouvant fournir une aide au revenu aux travailleurs qui doivent rester à la maison et qui n'ont pas de congés de maladie payés est également disponible. Le délai d'attente d'une semaine pour l'assurance-emploi ou les prestations de maladie de [l'assurance-emploi](#) a été levé.

Soutien aux entreprises

La Banque de développement du Canada (BDC), Investissement Québec (IQ) et les institutions financières collaborent entre elles pour offrir des prêts et des garanties de prêts à des conditions avantageuses. Les entreprises doivent s'adresser directement à leur institution financière pour bénéficier de ces aides.

La [Banque de Développement du Canada](#) offre des prêts de fonds de roulement assortis de modalités souples, de taux réduit et un report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois.

[Investissement Québec](#) déploie le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE), une aide financière accordée sous forme de garantie de prêt ou de prêt pour toute entreprise, coopératives, OSBL et entreprise d'économie sociale réalisant des activités commerciales, qui font face à un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits ou une réduction de la capacité de livraison des produits ou services.

Pour aider les entreprises à faire face aux perturbations des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement, [Exportation et développement Canada \(EDC\)](#) offre des solutions de financement et d'assurance-crédit ainsi que des [webinaires](#).

Les entreprises de transport de marchandises qui ont un besoin ponctuel d'espace d'entreposage (ou disposent d'espace qu'ils n'utilisent pas temporairement) ou des besoins de main-d'œuvre supplémentaires pour soutenir temporairement leurs activités (ou qui cherchent une possibilité

de muter des employés temporairement) peuvent contacter [CargoM](#), la grappe métropolitaine de la logistique et du transport.

Les grappes métropolitaines offrent toutes des informations aux entreprises de leur secteur sur les meilleurs moyens de traverser la crise : [Aero Montréal](#) (aérospatiale), [BCTQ](#) (cinéma), [Montréal InVivo](#) (sciences de la vie et de la santé), [TechnoMontreal](#) (technologies), [Écotech Québec](#) (technologies propres), [mmode](#) (mode), [AluQuébec](#) (aluminium), [Propulsion](#) (transports électriques et intelligents), [Finance Montréal](#) (services financiers), et [CargoM](#).

Soutien aux organismes

[EspaceOBNL](#) a regroupé des contenus et outils qui permettront aux OBNL de passer à travers les difficultés des prochains mois.

Les entreprises touristiques, organisations à but non lucratif et PME ayant reçu un financement de [Développement économique Canada](#) bénéficient d'un moratoire sur les paiements. Elles peuvent également, ainsi que tout autre organisme admissible, bénéficier d'aides financières additionnelles.

Aides complémentaires municipales

La [Ville de Montréal](#) met à la disposition d'entreprises dans des secteurs ciblés (y compris le commerce, l'économie sociale, les industries créatives et culturelles et le tourisme) un fonds d'aide complémentaire. En outre, le réseau PME MTL, en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ, offre un moratoire de six mois sur le capital et les intérêts aux entreprises privées et d'économie sociale qui ont souscrit un prêt dans le cadre du fonds PME MTL, Fonds Locaux de Solidarité et Fonds de commercialisation des innovations.

[Développement économique Longueuil](#) offre des mesures d'aide pour les entreprises situées sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Un report de taxes municipales est en vigueur dans cette agglomération ainsi qu'à Montréal et à [Laval](#).

MOYENS POUR PRÉPARER L'APRÈS-COVID-19 ET MIEUX REBONDIR

Les entreprises doivent, lorsqu'elles le peuvent, profiter de cette période difficile pour revoir leurs méthodes et leurs pratiques, et préparer leurs succès futurs.

Accélérer la transformation numérique

La pandémie met en lumière la force des outils numériques qui permettent la continuité des opérations à travers le travail à distance. Les entreprises peuvent tirer les leçons de cette situation et compléter leurs investissements pour généraliser la transformation numérique de leurs procédés de production et leur organisation du travail. Elles pourront ainsi accroître leur productivité et mieux attirer et retenir leur main d'œuvre.

Les entreprises peuvent considérer un certain nombre de mesures à cette fin : [Transformation des entreprises](#) et [Industries 4.0](#)

Accélérer l'automatisation

Les entreprises les plus robotisées peuvent plus facilement assurer la continuité de leurs opérations avec un nombre réduit d'employés. Elles permettent souvent de rendre le travail à la

fois plus productif et attractif aux yeux des travailleurs. Ces entreprises auront su démontrer leur résilience et fournir un exemple à suivre pour d'autres entreprises.

Les entreprises peuvent se faire accompagner de différentes manières : [Manufacturier innovant](#)

Investir en recherche et développement (R-D)

En période de ralentissement, certaines entreprises qui le peuvent décident d'investir plus massivement en R-D, ce qui peut mener à des innovations commercialisables dans quelques mois ou quelques années. Des centres de recherche et de transfert technologique présents sur le territoire de la CMM proposent d'établir des partenariats avec des entreprises afin de les aider à accélérer leur virage technologique.

Les entreprises peuvent considérer différents programmes pour les y aider, y compris ceux du [Conseil national de recherche du Canada](#)

Accélérer la transition vers la carboneutralité

La pandémie contraint les organisations à prendre du recul, qui peut devenir une occasion de réfléchir à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique. Les entreprises peuvent également profiter du changement de cadence inattendu pour enfin développer leur plan de développement durable, qui pourra engendrer à la fois des bénéfices environnementaux et améliorer les performances.

Les entreprises peuvent examiner les mesures pour favoriser l'[efficacité énergétique](#) et consulter les meilleures pratiques de plan de développement durable : [BNQ 21000](#)

Développer les compétences du personnel et en gestion

Diverses formules de formation à distance sont disponibles pour aider les entreprises à mettre à profit la période de ralentissement des affaires pour élever leur niveau de savoir-faire. La formation augmente la productivité, la motivation et la fidélisation. Le personnel de gestion peut également se mettre à niveau sur les meilleures méthodes d'organisation du travail et les moyens d'optimiser l'utilisation du talent dans l'entreprise et ainsi favoriser l'innovation.

La plupart des institutions d'enseignement du Grand Montréal offrent des cours en ligne. Pour des cours sur la valorisation des données et pour apprivoiser l'intelligence artificielle, les entreprises peuvent contacter [Ivado](#).

Considérer l'approvisionnement local

La perturbation des échanges commerciaux et des chaînes de valeur incite les entreprises à réévaluer leur propre chaîne d'approvisionnement. Une diversification des sources d'approvisionnement peut contribuer à une plus grande résilience de l'entreprise. Des achats auprès de producteurs locaux pourront entraîner une réduction des émissions de CO2 liés au transport de marchandises.

À noter que la CMM maintiendra le contenu de cette page à jour au fur et à mesure que des modifications seront apportées. Les organismes qui souhaitent nous transmettre des informations complémentaires peuvent le faire en nous écrivant à info@cmm.qc.ca.